



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Lutte contre la délinquance et l'insécurité routière

Bilan 2021 et priorités d'actions 2022  
en Loire-Atlantique



6 quai Ceineray - BP 33515  
44035 Nantes



# SOMMAIRE

<b>Une baisse globale des chiffres de la délinquance en 2021</b>	<b>Page 3</b>
<b>Les atteintes aux biens</b>	<b>Page 4</b>
<b>Les Escroqueries et Infractions Économiques et Financières (EIEF)</b>	<b>Page 7</b>
<b>Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP)</b>	<b>Page 8</b>
<b>La lutte contre les violences intra-familiales</b>	<b>Page 10</b>
<b>La lutte contre les stupéfiants, une priorité majeure des services de l'État</b>	<b>Page 11</b>
<b>Focus sur Nantes et Saint-Nazaire</b>	<b>Page 13</b>
<b>La prévention de la délinquance</b>	<b>Page 19</b>
<b>La prévention de la radicalisation</b>	<b>Page 21</b>
<b>Bilan de la Sécurité Routière</b>	<b>Page 22</b>
<b>Quelques repères chronologiques 2021</b>	<b>Page 25</b>
<b>Perspectives 2022</b>	<b>Page 26</b>

## **1- UNE BAISSÉ GLOBALE DES CHIFFRES DE LA DÉLINQUANCE SUR CES 5 DERNIÈRES ANNÉES**

A l'instar de 2020, l'activité des Forces de Sécurité Intérieure (FSI) a été fortement bouleversée cette année par la crise sanitaire. En effet, l'application des mesures sanitaires mises en place par le gouvernement a été contrôlée quotidiennement par les FSI. Ainsi, plusieurs dizaines de milliers de contrôles ont été effectués pour s'assurer du respect des règles sanitaires et plusieurs milliers de contraventions ont été dressées, liées au non-respect des mesures.

Le département de la Loire-Atlantique s'inscrit globalement dans les tendances nationales avec une diminution des chiffres de la délinquance depuis 2017, en lien pour les années 2020 et 2021 avec la crise sanitaire.

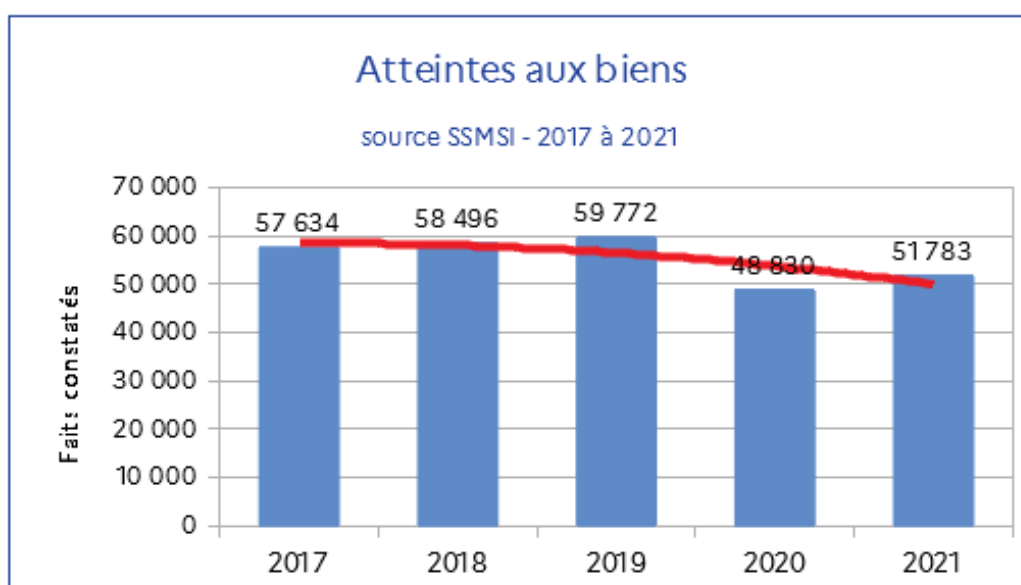
Dans le contexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, ayant donné lieu notamment à des mesures exceptionnelles (confinement à partir du 17 mars 2020, sortie progressive du confinement à partir du 11 mai 2020, mesures locales de couvre-feu en octobre, reconfinement national du 30 octobre au 14 décembre suivi de mesures de couvre-feu et de confinements localisés, mesures nationales renforcées entre le 3 avril 2021 et le 2 mai 2021, allègement (23h-6h) le 9 juin puis levée du couvre-feu national le 20 juin), les indicateurs de la délinquance présentent des évolutions très atypiques depuis mars 2020, dont l'interprétation s'avère très complexe pour plusieurs raisons. Le confinement a fortement influencé les conditions de dépôt de plainte, pour les victimes et les forces de sécurité. De plus, certaines formes de délinquance ne peuvent pas s'exercer dans le contexte de confinement ou de couvre-feu, tandis que d'autres sont renforcées (analyse INTERSTAT SOURCE Ministère de l'Intérieur).

## Les Atteintes aux biens (AAB) font l'objet d'une diminution depuis 5 ans

Les atteintes aux biens concernent les faits de vol (vols à main armée, vols avec violences, vols avec entrée par ruse, cambriolages, vols simples et liés à l'automobile), les destructions et les dégradations.

Les atteintes aux biens ont diminué de - 10,15 % en 5 ans. Cette baisse se situe bien en-deçà du niveau national où l'on constate une baisse de près de - 20 % depuis 2017.

	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	57 634	58 496	59 772	48 830	51 783

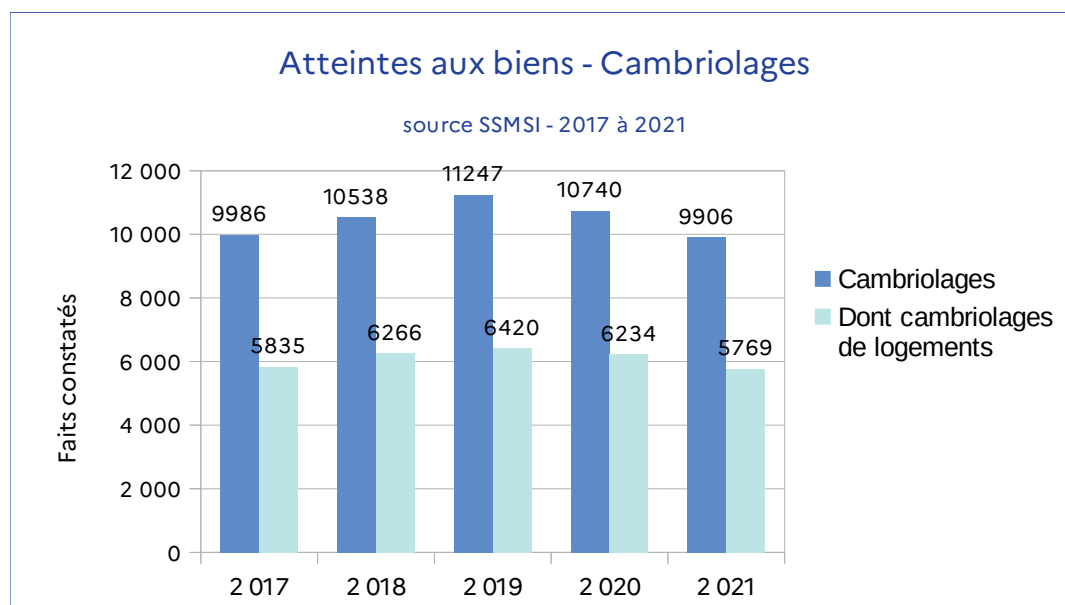


En 2021 l'activité des services a permis d'atteindre un taux d'élucidation de l'ensemble des atteintes aux biens de 10,9 %.



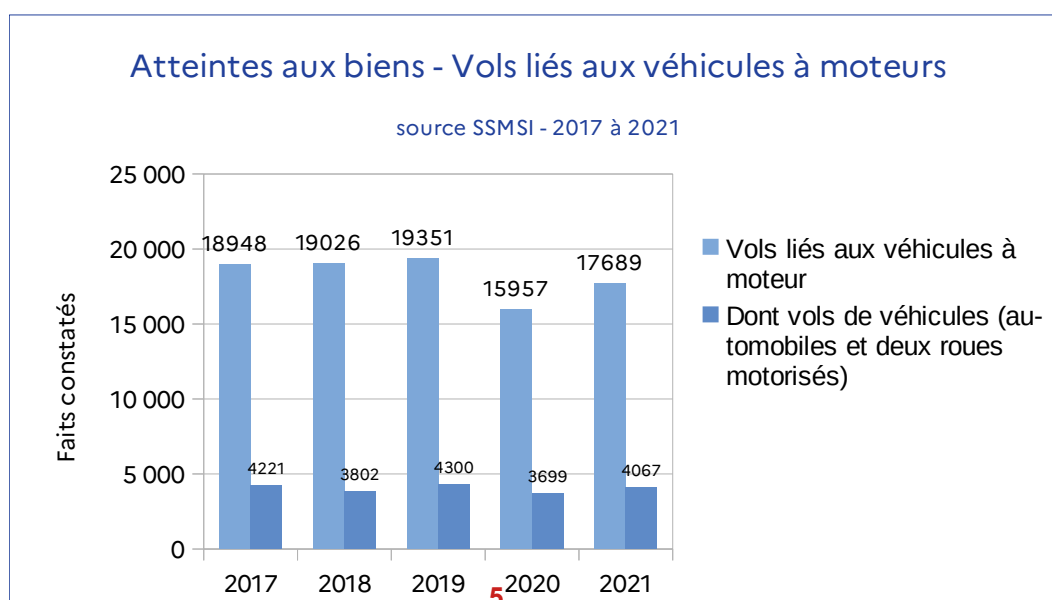
→ **Les cambriolages** (résidences principales et secondaires, locaux industriels et commerciaux) : on remarque une diminution en 2020/2021 par rapport à 2018/2019 de - 5,23 %. Les cambriolages de logements sont notamment revenus en-dessous de leur niveau de 2017. Au niveau national, les cambriolages diminuent de - 25 % depuis 2017.

	2017	2018	2019	2020	2021
Cambriolages	9 986	10 538	11 247	10 740	9 906
Dont cambriolages de logements	5 835	6 266	6 420	6 234	5 769



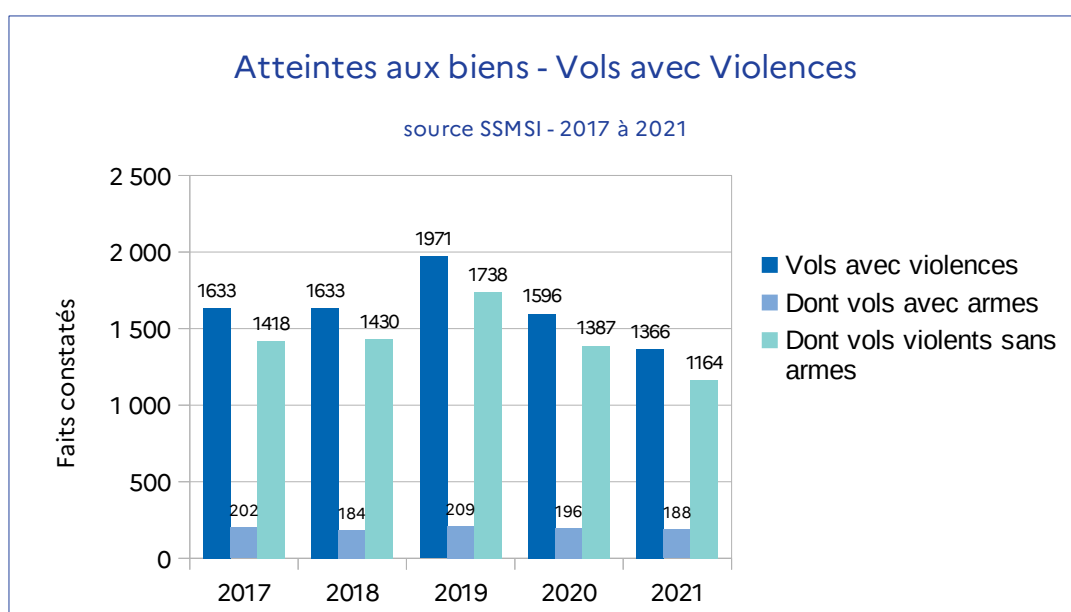
→ **Les vols liés aux véhicules à moteur** connaissent une baisse de - 12,33 % en 2020/2021 par rapport à 2018/2019 et de - 6,64 % sur 5 ans. Alors que les vols de véhicules ont diminué en 5 ans de - 21 % sur le territoire national, ils connaissent une baisse plus modérée de - 4 % dans le département.

	2017	2018	2019	2020	2021
Vols liés aux véhicules à moteur	18 948	19 026	19 351	15 957	17 689
Dont vols de véhicules (automobiles et deux roues motorisés)	4 221	3 802	4 300	3 699	4 067



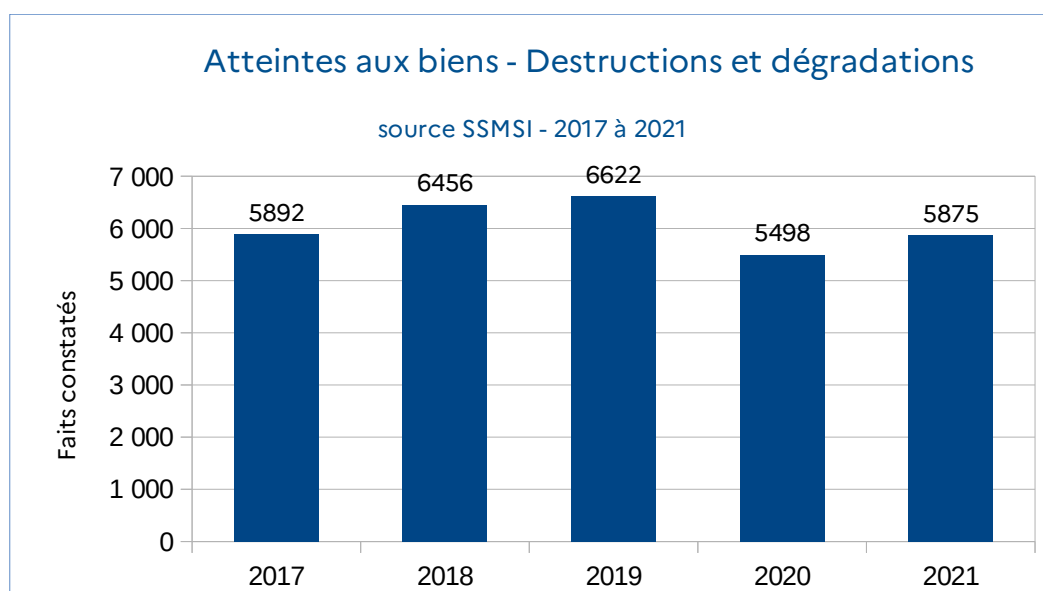
→ **Les vols avec violence** connaissent une baisse de - 17,8 % en 2020/2021 par rapport à 2018/2019 et, notamment, une diminution significative des vols violents sans armes de - 17,91 % depuis 2017. En 5 ans, les vols avec armes ont diminué de 16,35 % (- 17 % au plan national) et les vols violents sans armes ont également diminué de 17,91 % (- 31 % au plan national).

	2017	2018	2019	2020	2021
Vols avec violences	1 633	1 633	1 971	1 596	1 366
Dont vols avec armes	202	184	209	196	188
Dont vols violents sans armes	1 418	1 430	1 738	1 387	1 164



→ **Les destructions et dégradations** diminuent de - 13 % en 2020/2021 par rapport à 2018/2019, pour revenir à leur niveau de 2017. Au plan national, les destructions et dégradations ont diminué de 13 % en 5 ans.

	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	5 892	6 456	6 622	5 498	5 875



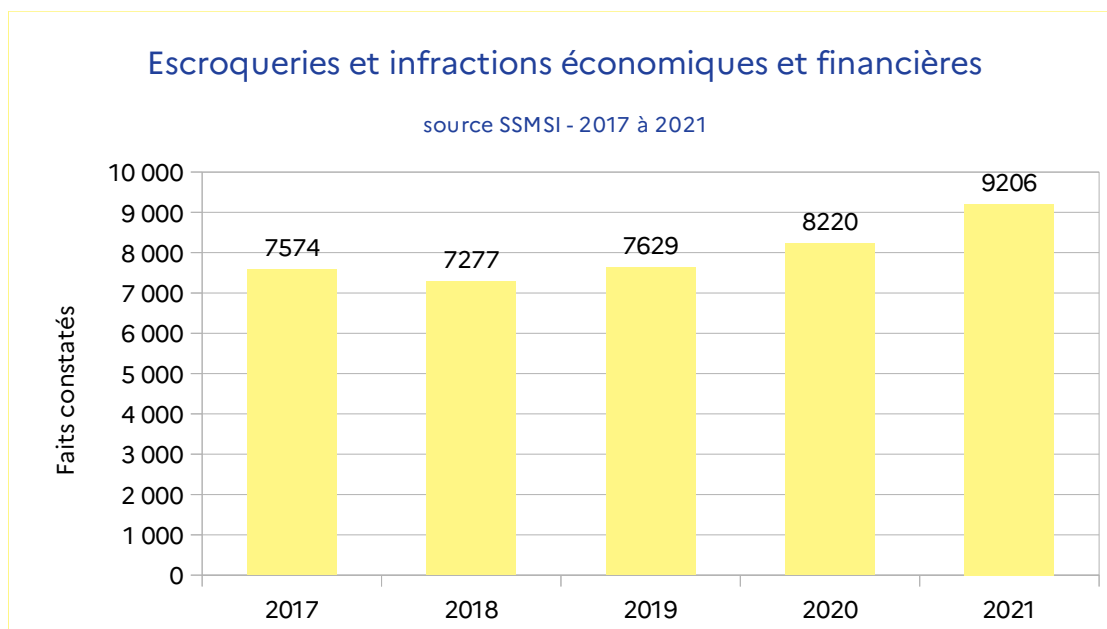
## Les Escroqueries et Infractions Économiques et Financières (EIEF) sont en hausse

Les **escroqueries et infractions économiques et financières** concernent les faits de faux en écriture, fausse monnaie, contrefaçons, escroqueries et abus de confiance, falsifications et usages de chèques volés ou de cartes de crédits, abus de biens sociaux, fraudes fiscales.

Les **escroqueries et infractions économiques et financières** sont à leur plus haut niveau depuis 2017 avec une hausse de + 21,55 %, au niveau national elles ont augmenté de 30 %.

45 % des infractions sont des faits de cybercriminalité. Cette augmentation est due aux escroqueries organisées pendant les périodes de confinement et à la place grandissante du e-commerce dans les achats de nos concitoyens.

	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	7 574	7 277	7 629	8 220	9 206

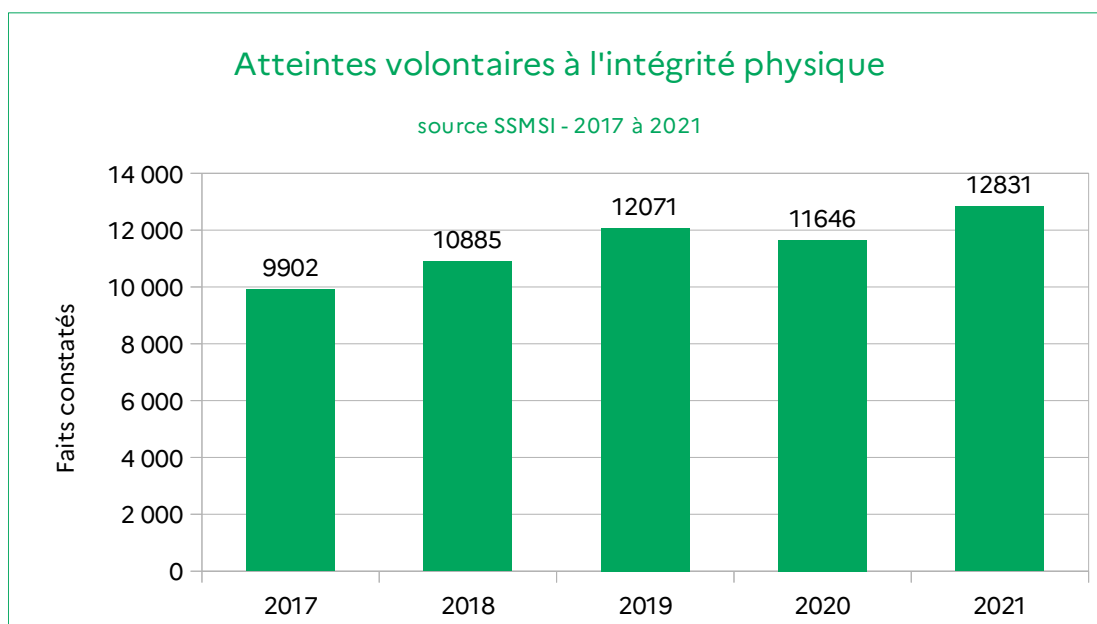


## Les Atteintes Volontaires à l'Intégrité Physique (AVIP) augmentent surtout dans la sphère privée

**Les atteintes volontaires à l'intégrité physique** des personnes représentent les faits de violences physiques crapuleuses et non crapuleuses, les menaces de violences et les violences sexuelles (coups et blessures volontaires, atteintes aux moeurs, infractions contre la famille et l'enfance, etc.).

**Les atteintes volontaires à l'intégrité physique** connaissent une hausse de + 29,58 % depuis 2017 dans le département, + 25 % au plan national, et de + 6,63 % en 2020/2021 par rapport à 2018/2019. Cette augmentation est principalement due aux violences à l'encontre des personnes (voir focus sur les violences intra-familiales).

	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	9 902	10 885	12 071	11 646	12 831

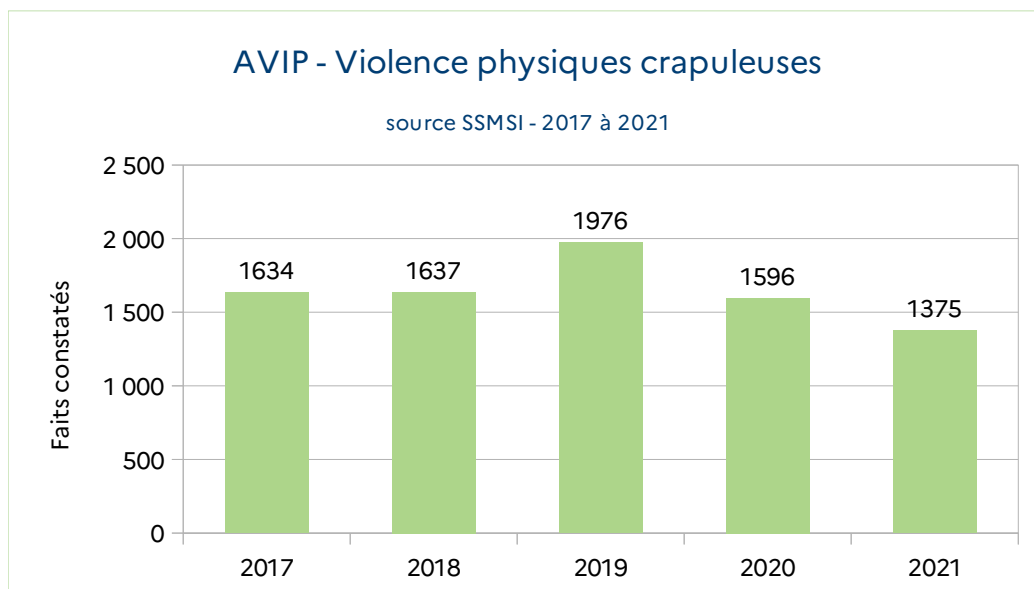


L'activité des services a permis d'atteindre un taux d'élucidation de l'ensemble des AVIP de 59,7 % en 2021.



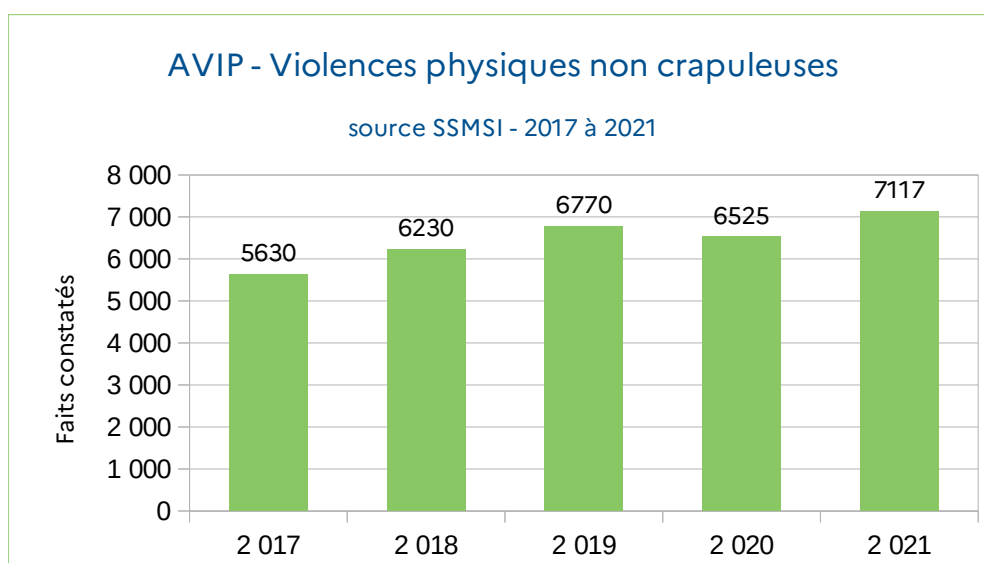
→ **Les violences physiques crapuleuses** sont en forte baisse, à raison de près de - 18 % en 2020/2021 par rapport à 201/2019. Elles connaissent une baisse de - 15,85 % depuis 2017 dans le département et de - 29,5 % au plan national.

	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	1 634	1 637	1 976	1 596	1 375



→ **Les violences physiques non crapuleuses** sont en hausse de + 5 % en 2020/2021 par rapport à 2018/2019, et + 26,41 % depuis 2017 contre une augmentation de + 31 % au niveau national.

	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	5 630	6 230	6 770	6 525	7 117



## La lutte contre les violences intrafamiliales

Les plaintes pour **violences intrafamiliales (VIF)** ont notamment augmenté et le nombre de victimes de violences intrafamiliales est en hausse depuis 2017.

En Loire-Atlantique, en 2021, le nombre de victimes VIF a augmenté de près de + 46,15 % en 5 ans, contre + 57 % au plan national, et + 10,82 % entre 2020 et 2021 contre + 16,8 % au niveau national.

Cette tendance est due d'une part à l'augmentation des faits de violence pendant les confinements, terreau propice aux tensions et au passage à l'acte, et d'autre part aux effets du Grenelle sur les violences conjugales, dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration de l'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie. Depuis des mois, la vigilance de l'ensemble des acteurs de la lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles est accrue du fait de la crise sanitaire.

	2017	2018	2019	2020	2021
Nombre de victimes de VIF	2 936	3 298	3 611	3 872	4 291
Dont femmes victimes (%)	2290 (77%)	2540 (77 %)	2744 (76 %)	2954 (78 %)	3346 (78 %)

**Contre ces violences**, une attention particulière est portée à la qualité du traitement des faits de violences conjugales et sexuelles par les services de police et de gendarmerie. Cela se traduit par :

### 1- la formation et la spécialisation des forces de sécurité intérieure :

Le 1<sup>er</sup> septembre 2020, la direction départementale de la sécurité publique de Loire-Atlantique a créé au sein de la brigade de protection des familles, la **cellule de lutte contre les violences conjugales** composée de 6 agents spécialement formés sur cette thématique et chargés de prioriser les enquêtes relatives aux violences intrafamiliales.

De même, afin d'accueillir les victimes, la **maison de la protection des familles (MPF)** du groupement de gendarmerie de la Loire-Atlantique a été créée au début de l'année 2021 dans le département avec pour missions de prévenir, accompagner les signalements et apporter un appui judiciaire. Le département compte 3 experts VIF et 58 référents répartis dans les 6 compagnies.

### 2- la systématisation des gardes à vue dès les premiers stigmates de violences ;

3- grâce à la loi du 30 juillet 2020, issue du Grenelle des violences conjugales, et conformément à l'instruction du 26 janvier 2021 du ministre de l'Intérieur, les **saisies d'armes** en matière de violences intrafamiliales et, ce dès la plainte, sont rendues systématiques.

De même, un suivi étroit sur cette thématique est assuré par la préfecture dans le département, en lien avec l'ensemble des acteurs institutionnels et associatifs impliqués en la matière.

Le **comité local d'aide aux victimes (CLAV)** s'est ainsi réuni le 20 octobre 2021 en préfecture, sous la coprésidence du préfet et du procureur de la République de Nantes, en présence de la commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants (CIIVISE) qui se déplaçait pour la première fois en région. Cette instance a permis :

- d'échanger sur les travaux de la commission, les dispositifs mis en place localement pour accompagner les personnes victimes d'incestes et de violences sexuelles et les perspectives d'amélioration de la prise en charge de ces victimes
- de faire le point sur la gouvernance territoriale et les priorités d'action en matière de lutte contre les violences conjugales, en déclinaison de la circulaire du Premier ministre du 3 septembre 2021.

La lutte contre les violences intrafamiliales demeure plus que jamais une priorité de l'État pour l'année 2022.

## La lutte contre les stupéfiants est une priorité majeure des services de l'État

Le trafic de stupéfiants irrigue la criminalité organisée et entraîne une appropriation de l'espace public qui détériore les conditions de vie et le lien social dans certains quartiers et villes. Le démantèlement des trafics de stupéfiants est une des priorités dans le cadre de la police de sécurité du quotidien (PSQ) mise en place à partir de 2018.

L'intensification de la lutte contre les stupéfiants a été marquée par la généralisation des **amendes forfaitaires délictuelles** (AFD) pour consommation de stupéfiants en septembre 2020. En Loire-Atlantique, **761 AFD** ont été dressées en 2021.

Les services de l'État se sont mobilisés tout au long de l'année pour agir sur l'ensemble de la chaîne du trafic de stupéfiants : du consommateur (amende forfaitaire délictuelle) à la tête du trafic (démantèlement de réseau).

	2017	2018	2019	2020	2021
Infractions à la législation sur les stupéfiants	3 464	3 195	3 132	2 744	2902
Nombre de faits élucidés	3 428	3 332	3 098	2 741	2856
Nombre de personnes mises en cause	3 057	2 977	2 768	2 466	2528

Les infractions à la législation sur les stupéfiants ont diminué de 43 % en 2020/2021 par rapport à 2018/2019 et de -16 % en 5 ans (+15 % au plan national).

Les forces de sécurité intérieure ont accentué leurs actions dans la lutte contre les stupéfiants qui se traduit par une **augmentation des opérations de démantèlement des points de deals en zone police**, avec notamment sur la ville de Nantes **696 opérations** et un **total de 790 opérations sur les 3 circonscriptions (Nantes, Saint-Nazaire, La Baule)**, opérations réalisées par la DDSP.

Le **détachement de l'office anti-stupéfiants de Nantes (police judiciaire)** a traité 21 affaires en 2021 débouchant sur 33 écrous.

La **police aux frontières** a contribué à mettre un terme à un trafic naissant sur la plateforme aéroportuaire de Nantes.

La **douane** a quant à elle effectué 162 constatations cette année.

La **gendarmerie nationale** mène également de nombreuses opérations anti-délinquance (2 540 pour 2021) à l'occasion desquelles des trafics sont démantelés.

## Affaires marquantes :

### Nantes -Quartier Bellevue :

Opération de démantèlement se déroulant le 1<sup>er</sup> juin 2021 d'un réseau criminel s'adonnant à un trafic de stupéfiants associant la direction territoriale de la police judiciaire de Nantes, la direction départementale de la sécurité publique de Loire-Atlantique et le groupe interministériel de recherches de Nantes. Interpellation de 13 malfaiteurs dont 5 écroués et 3 placés sous contrôle judiciaire. Saisies de 38 000 euros, une vingtaine de kilos de produits stupéfiants et 11 armes.

### Nantes-Quartier Bottière :

En septembre 2021, une enquête préliminaire était ouverte dans le cadre de revente en grosse quantité de cocaïne. La direction départementale de sécurité publique procédaient alors aux perquisitions de 2 logements et d'une cave qui permettaient de découvrir : 643 g de cocaïne pure et 14 105 euros ainsi qu'une compteuse à billets, une presse hydraulique avec une plaque 300 g de cocaïne et une arme de poing factice. 3 individus étaient interpellés dont 2 incarcérés et 1 placé sous contrôle judiciaire.

### Port de Nantes-Saint-Nazaire :

Le 3 février 2021, la brigade de surveillance intérieure des douanes de Nantes découvrait, à l'ouverture d'un container de sucre en provenance du Brésil, un chargement de cocaïne réalisé selon la technique du Rip Off. Les sacs de sucre ont été vidés, leur contenu remplacé par la cocaïne, et replacés de manière à être immédiatement accessibles. 15 sacs ont été ainsi saisis, pour un poids de 358,5 kg. La valeur est estimée à 10,75 millions d'euros.

### Montoir de Bretagne :

Suite à un renseignement obtenu en septembre 2019 indiquant un point de deal à Montoir de Bretagne, une instruction était ouverte. L'enquête menée par le groupement de gendarmerie départementale permettait de démanteler un point de deal dont le chiffre d'affaires est estimé à 1 080 000 euros sur 24 mois et la saisie de 3 400 euros, de matières stupéfiantes (herbe et résine de cannabis, cocaïne, héroïne), de 2 armes de poing et de vêtements de luxe. Le 09 février 2021, 12 personnes étaient placées en garde à vue, 20 autres mises en cause en audition libre. 9 individus ont été déférés et 3 mis en examen ultérieurement, 6 ont été écroués.

## Renforcement des moyens alloués aux forces de sécurité

Afin d'assurer la sécurité des habitants dans le département dans les meilleures conditions, la gendarmerie et la police nationales ont bénéficié de moyens conséquents supplémentaires, répartis comme suit :

Thématique	Montant/volume	Illustrations
Rénovation immobilière	3 679 132 euros	- rénovation et extension du centre de soutien automobile de la gendarmerie de Nantes - réfection des locaux de la brigade canine de Nantes (police nationale)
Renouvellement véhicules	128 véhicules neufs	véhicules banalisés véhicules sérigraphiés véhicules électriques
Équipements individuels	319 caméras piétons 308 équipements de protection individuelle	Gilets de protection pare-coups, paires de jambières, protège-tibias, casques et masques à gaz

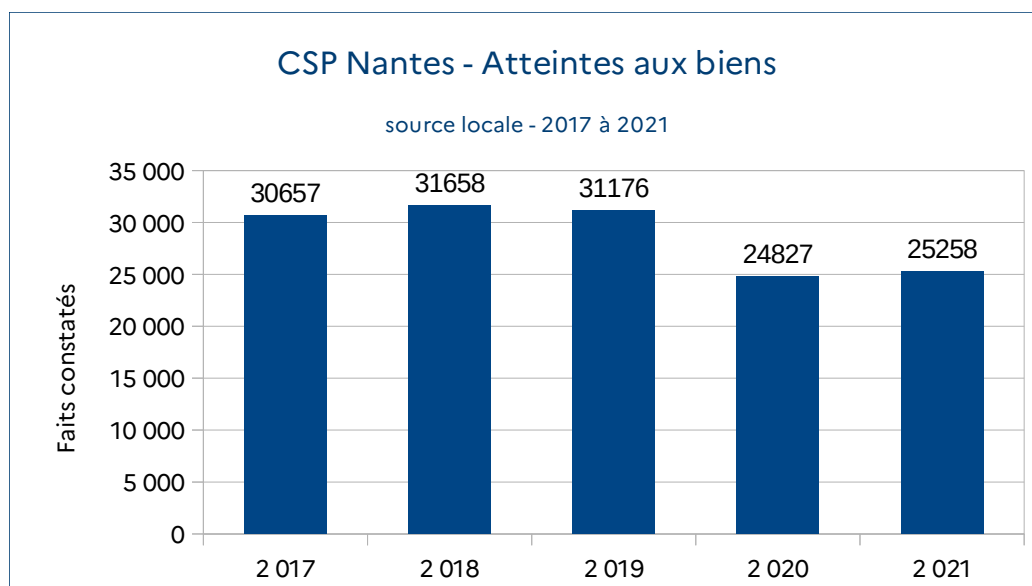
### Focus sur Nantes et Saint-Nazaire (données locales)

Les indicateurs de la délinquance en 2021 sur ces deux territoires s'inscrivent dans la tendance globale constatée sur le département sur ces 5 dernières années.

→ **La circonscription de sécurité publique de Nantes** (communes de Nantes, Orvault, Saint-Sébastien-sur-Loire, Rezé, Saint-Herblain)

Les **atteintes aux biens** sont en nette baisse depuis 2017 (- 17,61%), et - 20,29% en 2020/2021 par rapport à 2018/2019.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	30 657	31 658	31 176	24 827	25 258

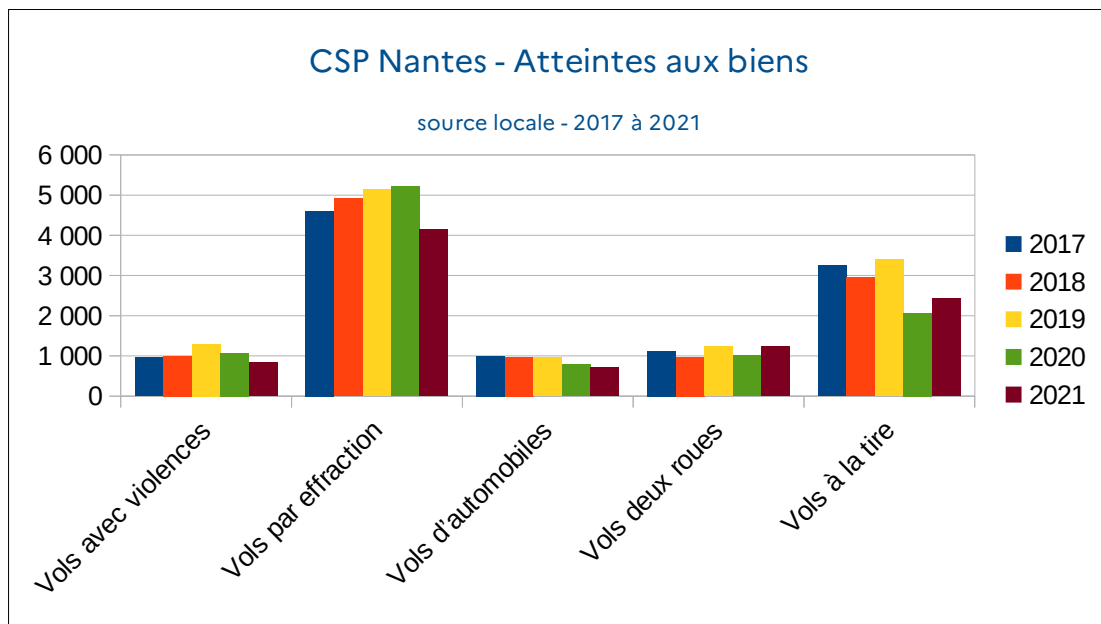


En détail :

	2017	2018	2019	2020	2021	↗↘ par rapport à 2017
Vols avec violences	967	1 002	1 296	1 074	838	↘
Vols par effraction	4 606	4 920	5 138	5 223	4 140	↘
Vols d'automobiles	995	970	954	784	706	↘
Vols deux roues	1 124	976	1 230	1 006	1 228	↗
Vols à la tire	3 244	2 956	3 394	2 066	2 419	↘

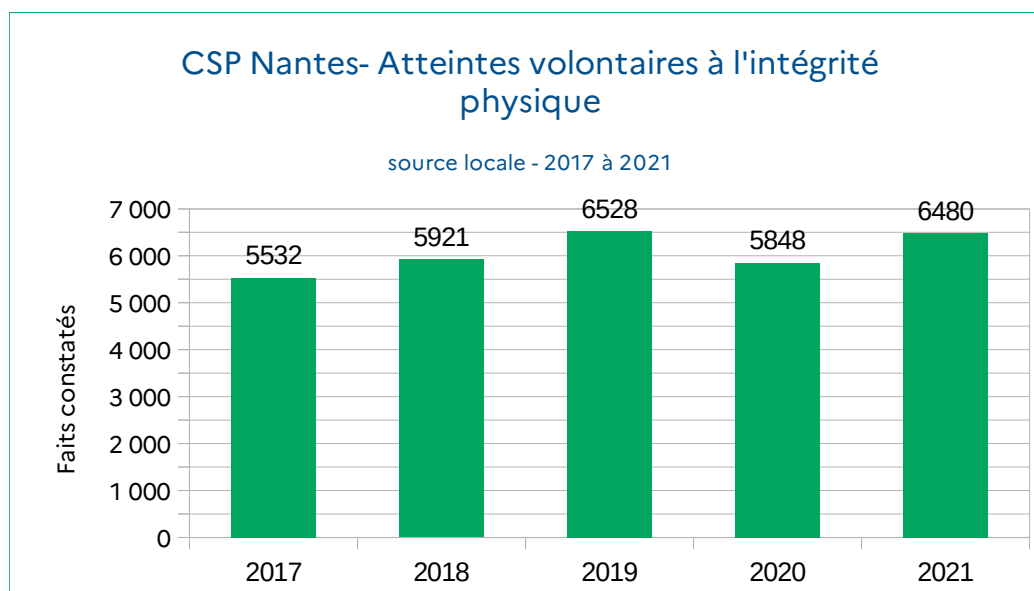
**Focus sur le centre-ville de Nantes :**

- les atteintes volontaires à l'intégrité physique ont diminué de - 6,87 % en 2021 (664 faits constatés) par rapport à 2020 (713 faits constatés) et de - 43,25 % par rapport à 2019 (1 170 faits constatés)
- les atteintes aux biens sont en hausse de + 6,85 % en 2021 (3 058 faits constatés) par rapport à 2020 (2 862 faits constatés) mais en diminution de - 38,71 % par rapport à 2019 (4 989 faits constatés).



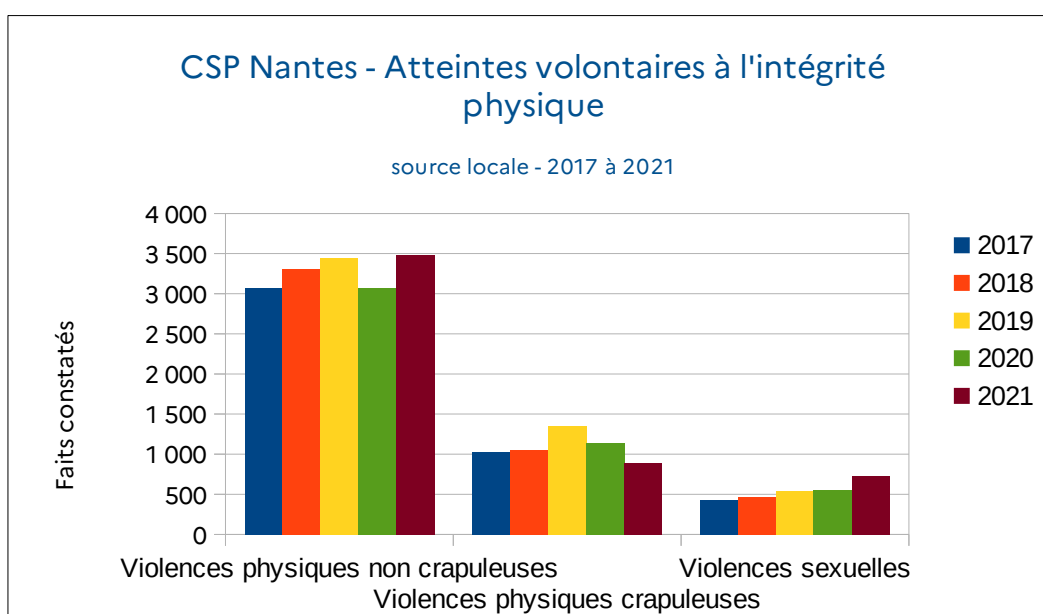
Les **atteintes volontaires à l'intégrité physique** ne marquent pas d'évolution majeure entre 2018/2019 et 2020/2021, mais diminuent de - 17,14 % par rapport à 2017.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	5 532	5 921	6 528	5 848	6 480



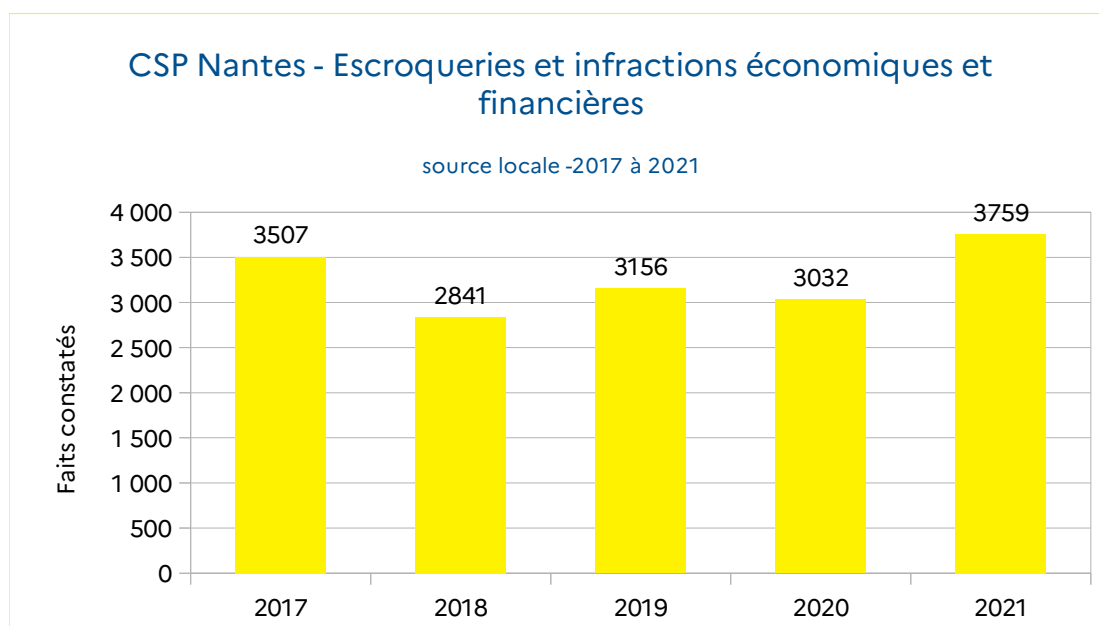
En détail :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	↗ ↘ par rapport à 2017
Violences physiques non crapuleuses	3 075	3 309	3 451	3 066	3 487	↗
Violences physiques crapuleuses	1 025	1 053	1 348	1 135	895	↘
Violences sexuelles	428	464	545	549	728	↗



Les **escroqueries et infractions économiques et financières** sont à la hausse avec une augmentation de plus de 13 % en 2020/2021 par rapport à 2018/2019 (+ 794 faits). Et elles sont à leur plus haut niveau depuis 2017.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	3 507	2 841	3 156	3 032	3 759



### ***Focus sur la signature du contrat nantais de sécurité intégrée***

Un **contrat nantais de sécurité intégrée** a été signé le 20 mai 2021 à Nantes par le ministre de l'Intérieur, Gérald DARMANIN, et la secrétaire d'État chargée de la jeunesse et de l'engagement, Sarah EL HAÏRY, la maire de Nantes/présidente de Nantes Métropole, le préfet, le recteur et le procureur de la République. L'État et la ville de Nantes s'engagent réciproquement sur la période 2021-2026 autour des priorités d'action suivantes :

- la sécurité : lutte contre l'économie souterraine et le trafic de stupéfiants, tranquillité résidentielle, sécurité nocturne, coopération des acteurs du continuum de sécurité (réalisation de patrouilles mixtes police nationale-police municipale) / renforcement des effectifs de sécurité et de tranquillité publique et de leurs moyens
- le développement de la prévention situationnelle et le renforcement du déploiement de la vidéoprotection : le dispositif de vidéoprotection a été financé en 2021 à hauteur de 500 000 euros (300 000 euros au titre du FIPDR et 200 000 euros au titre de la DSIL dotation de soutien à l'investissement local).
- la prévention de la délinquance et la médiation
- le renforcement de la justice de proximité et l'accompagnement des victimes
- l'association des citoyens au sein d'une politique de sécurité co-construite

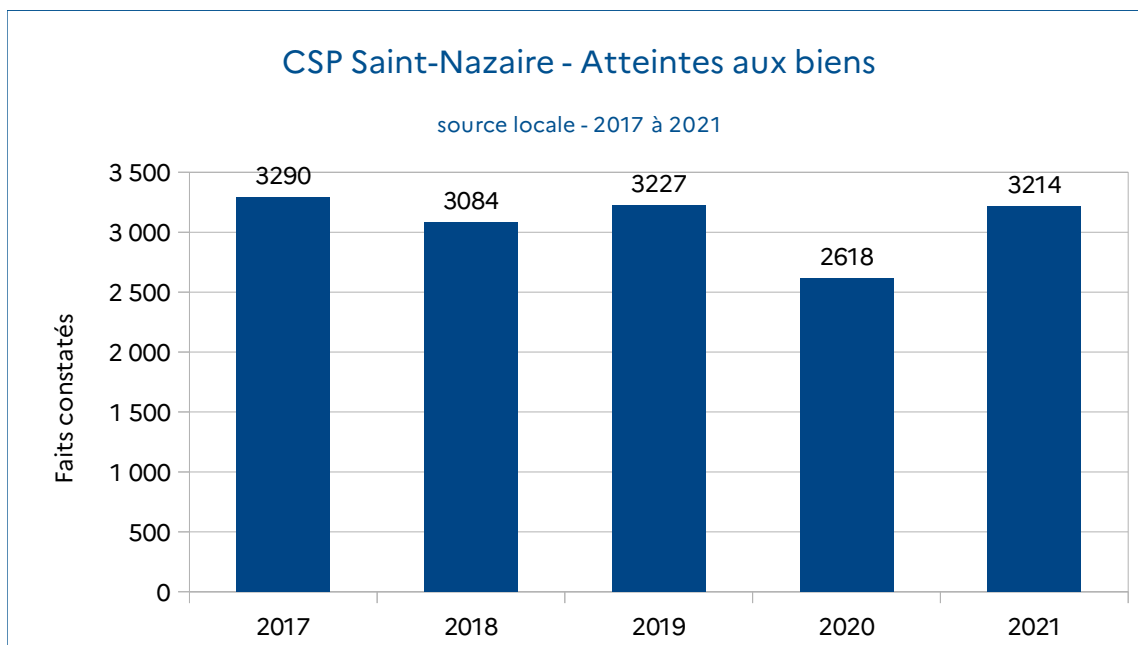
Dans ce cadre, 50 agents sont venus renforcer les effectifs de la CSP de Nantes depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021, dont 39 personnels du corps d'encadrement et d'application, soit un total de 1 110 personnels au 3 janvier 2022.

### **→ La circonscription de sécurité publique de Saint-Nazaire** (commune de Saint-Nazaire)

Les **atteintes aux biens** sont en nette baisse en 2020/2021 par rapport à 2018/2019 (- 479 faits soit - 7,6%) et retrouvent leur niveau de 2017.

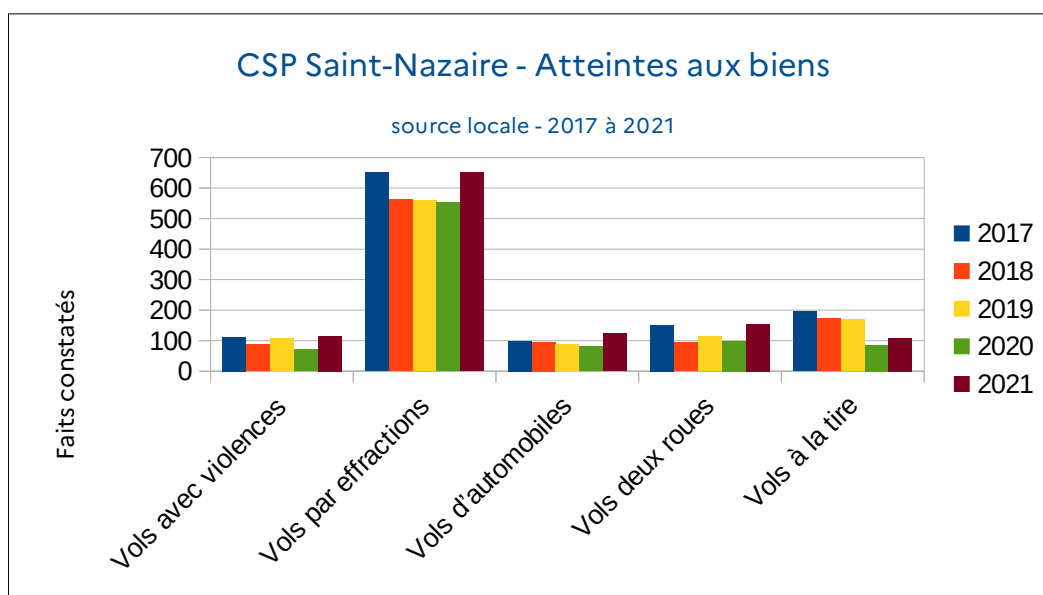
Année	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	3 290	3 084	3 227	2 618	3 214





En détail :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	↗↘ par rapport à 2017
Vols avec violences	112	88	109	70	115	→
Vols par effractions	651	563	559	553	651	→
Vols d'automobiles	98	95	89	81	124	↗
Vols deux roues	152	94	114	98	155	→
Vols à la tire	196	172	169	85	108	↘

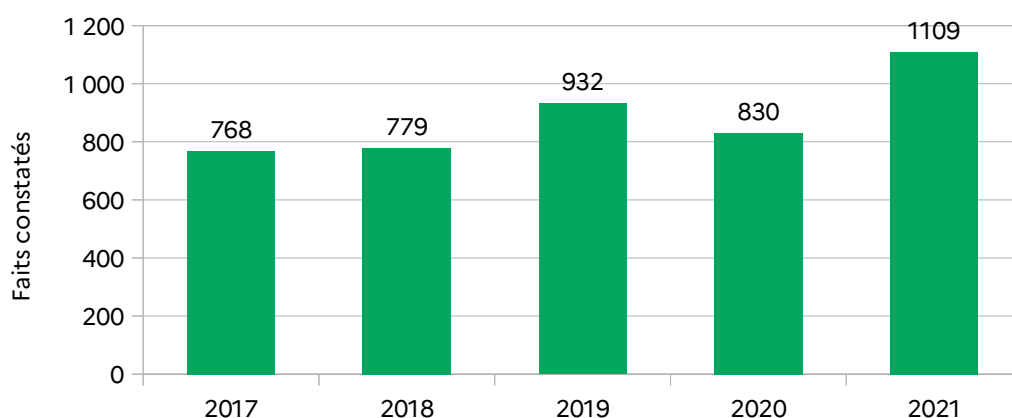


Les **atteintes volontaires à l'intégrité physique** ont augmenté de plus de + 13 % entre 2020/2021 par rapport à 2018/2019 et sont à leur plus haut niveau depuis 2017 (+ 44 %).

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	768	779	932	830	1 109

## CSP Saint-Nazaire - Atteintes volontaires à l'intégrité physique

source locale - 2017 à 2021

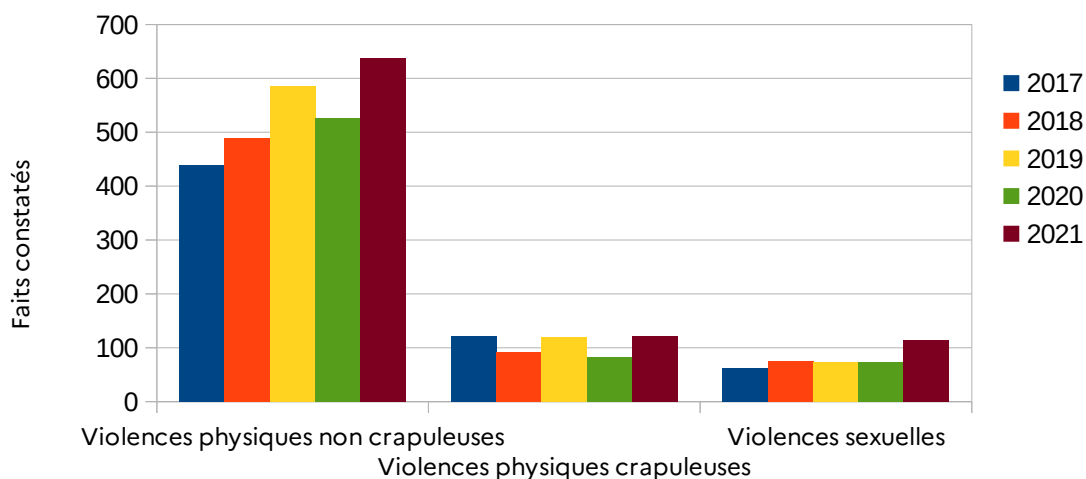


En détail :

Année	2017	2018	2019	2020	2021	↗↘ par rapport à 2017
Violences physiques non crapuleuses	439	488	585	526	637	↗
Violences physiques crapuleuses	122	92	120	83	121	→
Violences sexuelles	62	74	73	73	114	↗

## CSP Saint-Nazaire - Atteintes volontaires à l'intégrité physique

source locale - 2017 à 2021

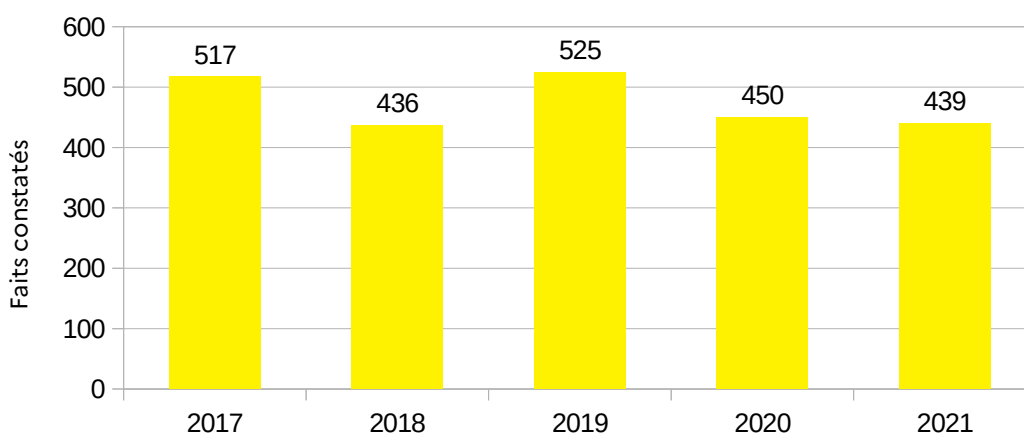


**Les escroqueries et infractions économiques et financières** sont en légère diminution (- 72 faits) en 2020/2021 par rapport à 2018/2019 , et - 15 % depuis 2017.

Année	2017	2018	2019	2020	2021
Faits constatés	517	436	525	450	439

## CSP Saint-Nazaire - Escroqueries et infractions économiques et financières

source locale - 2017 à 2021



## 2- LA PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

La prévention de la délinquance est coordonnée au niveau départemental et soutenue par différents crédits octroyés par l'État.

→ Le fonds interministériel de prévention de la délinquance et de la radicalisation (FIPDR)

La dotation FIPDR en 2021 atteint un montant de 707 000 € en Loire-Atlantique.

Répartition des crédits :

- volet « prévention de la délinquance » : 343 500 €

- volet « prévention de la radicalisation » : 57 500 €

- volet « sécurisation » : 306 000 €

S'agissant des volets « prévention de la délinquance et de la radicalisation », 47 actions ont été financées, réparties comme suit :

### - 16 actions à l'attention des jeunes exposés à la délinquance

Il s'agit d'actions de remobilisation pour prévenir le basculement dans la délinquance, actions de médiation sociale, actions de prévention de la récidive

Ces actions s'adressent parfois aux familles ou aux professionnels, pour une prise en compte globale des enjeux de prévention de la délinquance des jeunes.

Exemples :

« soutien à une association accueillant de jeunes exclus temporairement ou définitivement des collèges »

« soutien à une commune pour des actions de prévention menées en établissements scolaires par des animateurs de proximité »

**- 20 actions pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales et l'aide aux victimes**

Exemple : « *soutien à une association qui propose à des femmes victimes de violences un accompagnement personnalisé dans leurs démarches policières, judiciaires, médicales, sociales et professionnelles* »

**- 3 actions destinées à améliorer la tranquillité publique**

**- 8 actions de prévention de la radicalisation**

S'agissant du volet « sécurisation » :

- 3 250 € consacrés à l'équipement des polices municipales
- 302 750 € consacrés à la vidéoprotection de la voie publique (dont 300 000 € attribués à Nantes métropole)

Par ailleurs, certaines actions soutenues au titre du FIPDR peuvent également bénéficier d'un financement au titre de la mission interministérielle de lutte contre les conduites addictives (MILDECA) dans un objectif d'**approche globale** et complémentaire des problématiques.

Ce fut ainsi le cas d'une association œuvrant grâce à une équipe mobile à la prévention et à la réduction des risques liés aux pratiques festives des jeunes, à hauteur de 80 800 € au total (15 000 € FIPDR/65 800 € MILDECA), dont les modalités d'intervention ont été adaptées en raison de la crise sanitaire.

**→ La lutte contre les addictions au titre de la mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives (MILDECA)**

L'action de la préfecture s'inscrit autour de 3 axes stratégiques :

- **Soutenir le développement des dispositifs de prévention et de réduction des risques** en particulier, en milieu festif
- **Agir sur la précocité des consommations** (alcool et stupéfiants)
- **Renforcer les actions à destination des publics vulnérables et fragiles**

Le budget 2021 MILDECA d'un montant de **61 200 €** pour le département, a permis de soutenir 22 projets, portés par des associations, des collectivités ou des établissements scolaires.

Exemple :

Une association a reçu un financement de 5 000 € pour mener des actions d'information sur les risques liés aux addictions et d'accompagnement, à destination de tout public grâce à une unité mobile de prévention.

Par ailleurs, dans le cadre d'**engagements pluriannuels avec l'État dans ce domaine, la préfecture a soutenu des associations à hauteur de 165 800 €**

Exemples :

« *ateliers santé en petits groupes à l'attention d'élèves dans des établissements scolaires* »

« *groupes d'échange avec des parents pour les accompagner et leur donner des clés pour le bon développement de leurs enfants* »

→ Le préfet participe également aux **instances locales de sécurité et de prévention de la délinquance** (CLSPD : comité local de sécurité et de prévention de la délinquance ou CISPD à l'échelon intercommunal). Le cabinet du préfet accompagne les collectivités qui souhaitent mettre en place une telle instance afin de cibler les enjeux du territoire et les priorités à retenir.

→ En mars 2020, le gouvernement a présenté la nouvelle stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNPD) pour la période 2020-2024.

Dans ce cadre, des travaux de concertation ont été menés dans le département en 2021 afin d'adopter un nouveau plan départemental de prévention de la délinquance, les priorités du plan 2014-2017 ayant été tacitement reconduites jusqu'alors. Cette réflexion a conduit à identifier les priorités suivantes : prévenir le basculement dans la délinquance des plus jeunes, accompagner les publics les plus vulnérables (dont les victimes de violences intrafamiliales), réduire la part des facteurs aggravants (alcool et stupéfiants), agir contre les atteintes aux biens, réduire l'accidentalité et améliorer la sécurité routière, prévenir la radicalisation, lutter contre les nouvelles addictions.

Le **nouveau plan départemental de prévention de la délinquance 2022-2024** sera officiellement adopté prochainement lors d'un conseil départemental de prévention de la délinquance réunissant acteurs institutionnels et associatifs œuvrant en la matière.

### **3- LA PRÉVENTION DE LA RADICALISATION**

#### **→ Une attention soutenue à la problématique de la radicalisation dans le département**

Si la Loire-Atlantique est moins touchée par la radicalisation que la moyenne nationale avec un taux de 4 signalements pour 100 000 habitants (le taux national est de 11,7), il n'en demeure pas moins que cette problématique fait l'objet d'un suivi attentif et permanent par les services de l'État concernés.

En 2021, il a été mis en place un suivi renforcé pour les personnes radicalisées, sous main de justice, présentant des troubles psychiatriques, décliné par la mise en place d'un groupe d'échange santé mentale et radicalisation, qui se réunit périodiquement avec les acteurs de la santé.

En outre, la Mission de prévention de la radicalisation veille à organiser des formations afin de professionnaliser les acteurs concernés. En 2021, elle a ainsi mis en place une formation pour les services concernés par la prise en charge des mineurs de retour de zone et une formation à destination des bailleurs sociaux.

#### **→ Une organisation départementale innovante**

L'action des services de l'Etat en la matière est structurée d'une part autour d'une cellule composée des services spécialisés qui se réunit chaque semaine pour **analyser les nouveaux signalements**, et d'autre part autour d'une **cellule de prévention de la radicalisation et d'accompagnement des familles** qui se réunit bimestriellement.

Le **DAPRRA** (dispositif d'accompagnement et de prévention lié aux risques de radicalisation religieuse) permet la **prise en charge de jeunes et l'accompagnement de leurs parents**, afin de définir le suivi le plus pertinent, en s'appuyant sur l'aide de psychologues et d'éducateurs.

#### **→ Un soutien financier opérationnel de l'État au plus près des acteurs de terrain**

Ce financement permet le développement d'actions visant à sensibiliser aux risques de basculement vers la radicalisation.

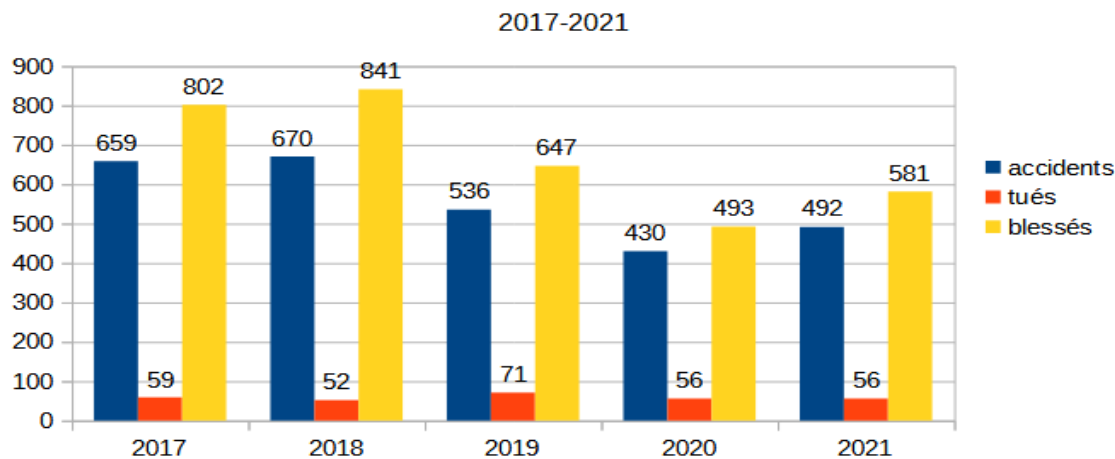
La dotation départementale en 2021 a permis de cofinancer des actions sur différents axes, pour un montant de 57 500 € :

- Actions relatives à l'accompagnement des familles et des jeunes
- Actions relatives à la connaissance des valeurs de la République, afin d'arrimer les jeunes suivis au sein de la République, au sein des quartiers prioritaires
- Actions de prévention de la récidive vis-à-vis de détenus et de jeunes sous main de justice, susceptibles de basculer vers la radicalisation

## 4- LE BILAN 2021 DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE : UNE ANNÉE A L'IMAGE DE 2020

L'année 2021 est similaire à l'année 2020 en matière de mortalité routière, marquées toutes les deux par les restrictions de circulation liées à la situation sanitaire. 56 personnes ont perdu la vie sur les routes en Loire-Atlantique en 2020 et 2021, soit une baisse de 21 % du nombre de tués par rapport à 2019 mais encore supérieur à 2018, année où la mortalité était la plus faible dans le département. A noter l'augmentation du nombre d'accident et de blessés entre 2020 et 2021, avec respectivement +14 % et +17 %.

Evolution de l'accidentalité en Loire-Atlantique



### • Les causes d'accidents mortels

- L'alcool et/ou les stupéfiants sont impliqués en tant que 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> cause dans 12 des 52 accidents mortels en 2021 soit 23% (20 % en 2020)

- Le non-respect des règles de priorité est impliqué dans 19% des accidents mortels (20 % en 2020)

- la vitesse est impliquée dans 21 % des accidents mortels en 2021 (15 % en 2020)

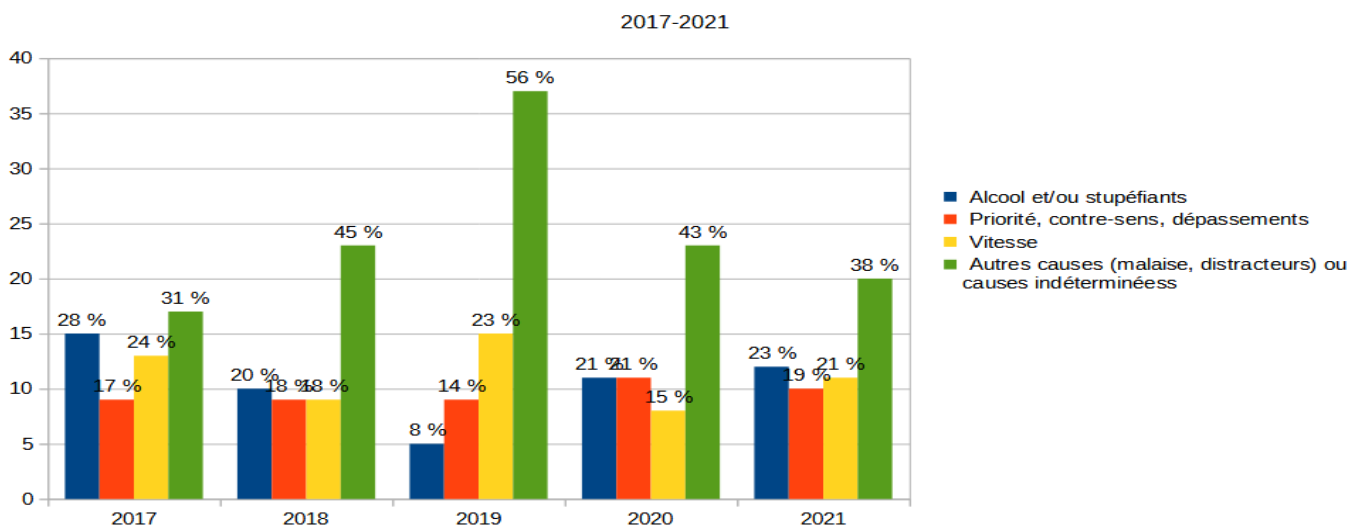
> Les chiffres sont stables par rapport à 2020

A noter l'augmentation des grands excès de vitesse interceptés par les forces de sécurité intérieure :

+ 12 % d'excès de vitesse de +40km/h en ZGN entre 2020 et 2021

+24 % d'excès de vitesse de +50km/h en ZGN entre 2020 et 2021

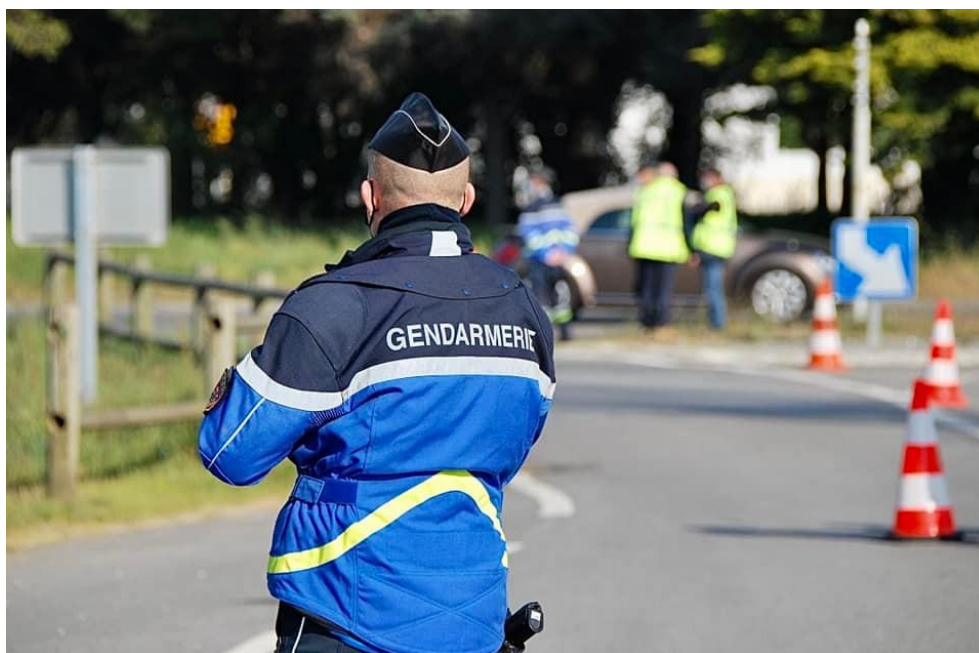
Causes des accidents mortels en Loire-Atlantique



• **En Loire-Atlantique, les forces de l'ordre constatent en moyenne chaque jour :**

- **42 excès de vitesse** (hors radars automatiques)
- 17 infractions liées à l'utilisation de **distracteurs** ( tel / gps )
- 9 conduites sous l'empire d'un **état alcoolique** et 6 sous **stupéfiants**
- **8 suspensions** administratives du permis de conduire
- 7 infractions pour **non-port de la ceinture** de sécurité (ou siège auto)
- 7 conduites **sans permis** ou malgré une suspension/rétention/annulation
- 4 conduites **sans assurance** (\*ZGN)
- 1 à 2 **refus d'obtempérer**

**Fait marquant : 2 contrôles routiers coordonnés organisés en mai et décembre 2021 avec la Direction départementale de sécurité publique (DDSP), le groupement de gendarmerie départementale (GGD), et l'unité mobile de zone (UMZ).**



• **L'action préventive pilotée par la préfecture**

Les actions de préventions ont ciblé 6 enjeux prioritaires :

- La lutte contre la conduite après usage de substances psychoactives (alcool et stupéfiants)
- Les jeunes ( 13-17 ans, 18-24 ans et 25-29ans)
- Les seniors ( 60-74 ans et +75ans)
- Le risque routier professionnel
- Les usagers de deux-roues motorisés
- Le partage de la route

> 25 projets subventionnés au titre de l'appel à projet plan départemental d'actions de sécurité routière (AAP PDASR) 2021 pour un montant de + 33 000 €

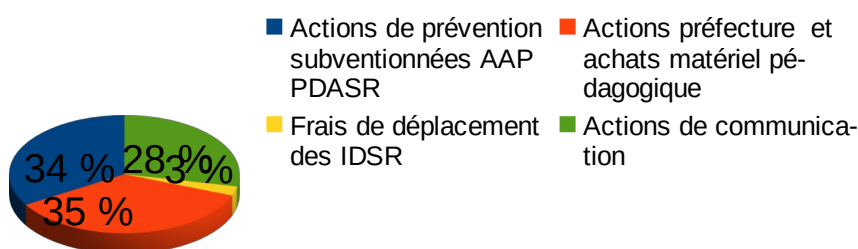
> 90 journées d'actions de prévention avec les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR)

> 4 opérations de communication (campagne radio, concerts SAM, distribution de sets de tables « prévention alcool » dans les restaurants)

**L'AAP PDASR 2022 est ouvert jusqu'au 4 février 2022.**

## Engagement financier de l'Etat pour la sécurité routière

Année 2021



<b>Répartition des AE – BOP 207</b>	2018	2019	2020	2021
Actions subventionnées AAP PDASR	51343	37449	42391	33750
Actions en régie et achats matériel pédagogique	45733	47347	44630	35518
Frais de déplacement des IDSR	12659	11014	6993	2527
Actions de communication	NC	17470	8369	28405
<b>TOTAL</b>		<b>113280</b>	<b>102383</b>	<b>100200</b>



## QUELQUES REPERES CHRONOLOGIQUES EN 2021

01.01.2021 : prise de fonction de Nicolas JOLIBOIS, contrôleur général des services de la police nationale, comme directeur départemental de la sécurité publique

01.01.2021 : transformation de l'antenne de Police judiciaire de Nantes en Direction territoriale de Police judiciaire

16.02.2021 : cérémonie annuelle en hommage aux gendarmes morts pour la France

17.02.2021 : conférence de presse préfet-procureurs de la République « bilan 2020 de lutte contre la délinquance et l'insécurité routière »

23.03.2021 : sur décisions de justice, évacuation de la ZIO du Carnet par les gendarmes

11.05.2021 : cérémonie annuelle en hommage aux policiers morts pour la France

20.05.2021 : déplacement de G. Darmanin, ministre de l'Intérieur à Nantes : signature du contrat nantais de sécurité intégrée (CSI) à l'Hôtel de ville, inauguration de la DTPJ, décoration de policiers, rencontre avec des associations de commerçants

28.05.2021 : un forcené attaque une policière municipale et des gendarmes à La Chapelle-sur-Erdre, venue sur place de G. Darmanin, ministre de l'intérieur

24.06.2021 : déplacement de E.Dupont-Moretti, ministre de la Justice au Casier judiciaire et au colloque Protection de l'Enfance

09.07.2021 : 1ère Journée nationale de la police nationale

22.07.2021 : présentation du dispositif « Renforts saisonniers » à La Turballe et La Baule

28.07.2021 : sur décision de justice, évacuation du squat dit « La Maison du Peuple » à Nantes

16.08.2021 : prise de fonction de R. Gaudeul, procureur près le tribunal judiciaire de Nantes

08.09.2021 : accueil des effectifs supplémentaires pour la circonscription de sécurité publique (CSP) de Nantes

08.12.2021 : remise de décoration à des policiers et des gendarmes à la sous-préfecture de Saint-Nazaire

07.01.2022 : hommage au brigadier-chef Faron décédé, suite à un accident de service, le 31.12.2021, hommage présidé par Mme Schiappa, ministre déléguée à la citoyenneté

18.01.2022 : accueil d'effectifs supplémentaires pour la CSP de Nantes

## PERSPECTIVES 2022

Dans la continuité de l'année 2021, **la lutte contre les stupéfiants** demeure en 2022 une priorité majeure de l'action de l'État dans le département, en déclinaison du plan national de lutte contre les stupéfiants et du plan national de mobilisation contre les addictions 2018-2022.

Par ailleurs, les services de l'État, en lien avec les associations partenaires, sont et resteront pleinement mobilisés en 2022 pour lutter contre **les violences intrafamiliales et les violences conjugales**, sous toutes leurs formes.

Dans le cadre de la police de sécurité du quotidien, l'année 2022 sera également marquée par la poursuite de la mise en œuvre des actions du **contrat nantais de sécurité intégrée** signé en mai 2021 engageant réciproquement l'État et la ville de Nantes autour de priorités partagées en matière **de sécurité du quotidien**.

A l'été 2022, comme les années précédentes, des renforcements d'effectifs seront déployés sur le littoral et dans les zones les plus touristiques du département.

La prévention joue un rôle déterminant dans la lutte contre la délinquance, priorité majeure de l'État. Elle est au cœur des préoccupations des habitants qui aspirent à vivre dans la tranquillité. Dans ce cadre, l'année 2022 sera marquée par l'adoption d'un **nouveau plan départemental de prévention de la délinquance 2022-2024** en déclinaison de la stratégie nationale de prévention de la délinquance (SNPD).

La **lutte contre l'insécurité routière** nécessite une mobilisation de l'ensemble des partenaires. C'est en ce sens que sera engagée en 2022 une réflexion pour renouveler les priorités d'action en la matière pour les années 2023 à 2027 au sein d'un nouveau Document Général d'Orientations (DGO). Cette démarche associant l'État et ses partenaires vise à définir les enjeux prioritaires de la politique locale de sécurité routière ainsi que les orientations d'actions à conduire pour les prochaines années.

L'année 2022 sera par ailleurs marquée par la mise en œuvre du plan départemental de contrôles routiers signé en ce mercredi 2 février 2022.



**PRÉFET  
DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## CONTACTS :

**PRÉFECTURE DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-  
ATLANTIQUE**

6 quai Ceineray BP 33515- 44035 Nantes Cedex 1  
Téléphone : 0240412020

**Plus d'informations sur:**

<https://www.loire-atlantique.gouv.fr/>

